

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Dépistage de l'infection à VIH – Utilisation des TRODs »

18,19 et 20 octobre 2017

Date limite d'inscription : 15 septembre 2017
(dans la limite des places disponibles)

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

.....

Email :

Tél :

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation à qui devra être transmise la convention et/ou la facturation :

.....

.....

.....

.....

Bulletin à adresser à :

COREVIH Pays de Loire
CHU de Nantes Hôtel Dieu
7ème étage ouest
Place Alexis Ricordeau
44035 NANTES cedex
Téléphone : 02 40 08 43 67
Mail : contact@corevih-pdl.fr

Site web : Pays de la Loire www.corevih-pdl.fr

OBJECTIF PRINCIPAL DE LA FORMATION

Être en capacité de mener des entretiens de réduction des risques sexuels en proposant les tests d'orientation diagnostique, d'accompagner les personnes dans un cadre de prévention de l'infection à VIH-VHC, et vers une démarche de soin pour les personnes dépistées positives.

PUBLIC ATTENDU

Personnel et bénévoles des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales des Pays de la Loire.

Formation habilitante "Dépistage de l'infection à VIH-VHC Utilisation des TROD"



18, 19 et 20 octobre 2017

Dans les locaux d' ACT 49 – Logis Montjoie

4 Allée du Haras – 49100 Angers

Organisateurs :

Association AIDES et le COREVIH des
Pays de la Loire

N° Agrément Formation :

N°11930484893



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Organisme de Formation : Association AIDES

Intervenants/animateurs : La formation est animée par des formateurs de AIDES, habilités spécifiquement pour cette formation, et qui interviennent sur le terrain avec les équipes.

Durée : 3 jours

Horaires : 09H-12H30 / 13H30-17H30

LES MÉTHODES D'ANIMATION DE AIDES

Afin de renforcer les capacités d'agir des stagiaires, nos méthodes associent les principes de la pédagogie pour adultes et de l'éducation pour la santé :

- travail à partir des représentations et des expériences individuelles et collectives ;
- apprentissage collaboratif par des exercices de simulation et travaux de groupe ;
- adaptation aux niveaux et aux rythmes des acteurs-rices ;
- renforcement des savoirs par apports de connaissance ;
- prise en compte des projets des acteurs-rices.

LE CONTENU DE LA FORMATION s'appuie notamment sur : des savoir-faire issus des expériences de terrain de AIDES ; des recherches interventionnelles mises en œuvre par AIDES, au plus près des communautés les plus exposées au VIH/sida et hépatites ; des concepts en promotion de la santé.

LES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

- **Rôle du dépisteur :** travail sur les représentations du rôle de dépisteur, ses droits et devoirs.
- **Les résultats et les orientations /système de soins :** interprétation des TROD, explication sur les prises en charge en cas de résultat positif.
- **Représentations sur les consommations de produit et pratiques sexuelles :** représentations et attitudes liées aux consommations de substances psychoactives et comportements sexuels d'autrui
- **Modes de contamination VIH/Hep/IST et prévention associée :** Epidémiologie et population cible
- **L'assurance qualité et les documents d'évaluation :** repérer les différents éléments de qualité et de sécurité pour la réalisation d'un TROD
- **Démonstration des tests :** principe d'utilisation et de réalisation d'un test de dépistage. Les règles d'hygiène lors du prélèvement.
- **Entraînement manipulation des tests**
- **Le counseling dans les entretiens de dépistage et l'entretien motivationnel**
- **Le contenu des entretiens pré et post test**
- **Entraînement à l'entretien. Mise en situation**

FRAIS D'INSCRIPTION

450 euros par participant pour les 3 jours de formation

dont 225 euros pris en charge par le COREVIH

(pour les acteurs des Pays de la Loire)

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas et les frais de déplacement.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat du COREVIH.

N'hésitez pas à contacter le COREVIH pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

RÈGLEMENT

- Par chèque de **225 € (ou 450 € pour les acteurs hors Pays de la Loire)** joint avec votre bulletin d'inscription à l'ordre de l'association AIDES
- Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme au COREVIH qui fera les démarches administratives.